

STOP TAFTA



NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Lettre d'information du collectif Stop Tafta 31

N°4 - Mai 2016

TAFTA, CETA : Attention danger ! Un traité peut en cacher un autre...

Le 2 mai, une semaine après la visite en Allemagne de B. Obama, venu pousser à la conclusion du TAFTA/TTIP, Greenpeace a mis en ligne 248 pages de documents de négociations, obtenus lors de la treizième session de discussions fin avril à New York. Une nouvelle fuite qui confirme nos craintes : ces 248 pages du projet d'accord montrent que les lignes rouges quant à la protection de la petite agriculture, des normes sociales, sanitaires et environnementales sont bafouées une à une ; jusqu'au principe de précaution qui serait remis en cause.

S'il y a bien peu de chances que le TAFTA aboutisse cette année, nous ne devons pas baisser la garde et exiger que le gouvernement mette fin à ces négociations une bonne fois pour toutes.

Mais toutes les dispositions dénoncées dans le TAFTA sont également présentes dans le texte final du traité UE-Canada (CETA). En clair, le CETA est le cheval de Troie du TAFTA et doit donc être traité comme tel. Il devrait être soumis au Conseil des ministres des

28 pays membres de l'UE à l'automne prochain, ce qui représente donc un **danger imminent**.

À ce jour, les règles de ratification du CETA n'ont pas encore été clarifiées. D'ici à l'automne, il sera décidé si le CETA relève des compétences exclusives de l'Union Européenne ou s'il est « mixte », c'est à dire relevant également des compétences des États membres.

La première étape réside donc au Conseil : s'il est de compétence exclusive (i.e. non-mixte), les États membres devront se prononcer à l'unanimité. Sinon, légalement, le refus d'un seul

État suffirait à le rejeter définitivement.

Deuxième étape, s'il est approuvé par le Conseil, alors le Parlement européen sera consulté ; il ne peut que rejeter ou approuver l'accord et, en principe, la Commission attend la ratification avant la mise en œuvre d'un accord. Ce sera donc la seconde opportunité possible pour endiguer le CETA.

En revanche, l'incontournable implication des parlements nationaux est un mythe agité par le gouvernement pour calmer les critiques. Dans le cas d'un accord non-mixte, les parlementaires français se verront totalement dénier le droit de se prononcer.

Même dans le cas d'un accord mixte, la démocratie serait très certainement

contournée : l'accord pourrait être mis en œuvre dès l'approbation du Conseil, avant tout vote des élus. Les parlementaires ont ainsi ratifié les accords UE-Corée du Sud, UE-Colombie/Pérou et UE-Ukraine alors qu'ils étaient déjà en application depuis des mois, voire des années, sans qu'aucun débat

démocratique n'ait jamais eu lieu. Pire : même en cas de rejet par la représentation nationale de l'un des 28, certaines dispositions resteraient en vigueur pour plusieurs années.

Le débat et le vote du parlement français interviendront trop tard pour enrayer les dispositions inacceptables contenues dans l'accord. **C'est pourquoi nous devons amplifier la mobilisation pour contraindre le gouvernement à refuser le traité et ses modalités d'application lorsqu'ils seront présentés, dans une seule proposition, au Conseil.**



La Région « Hors Tafta » !

Les élu-e-s régionaux de Languedoc Rousillon / Midi Pyrénées, réuni-e-s en assemblée plénière :

- demandent la diffusion publique de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du TAFTA
- décident l'ouverture d'un débat régional sur ledit traité
- demandent un moratoire des négociations
- déclarent la Région « zone hors TAFTA/TTIP »
- mandatent la Président du Conseil Régional pour saisir le gouvernement et les institutions européennes concernées



IL ARRIVE À TOULOUSE...

Le **12 juin**, le « Cheval de Troie » qui sillonnera l'hexagone tout le mois de juin sera à Toulouse. Le collectif Stop Tafta 31 profitera de son étape sur l'agglomération pour organiser une initiative. Surveillez les réseaux sociaux...



« Barcelona zona lliure »

Les 21 et 22 avril derniers, à l'initiative de la ville de Barcelone, ce sont plus de 40 collectivités locales de toute l'Europe qui ont partagé leur refus des accords de libre-échange (TTIP, CETA, TISA). Un militant du collectif Stop Tafta 31 y a participé.

Plusieurs députés européens étaient présents parmi lesquels Yannick Jadot qui a rappelé que l'accord UE-Canada pourrait être mis en oeuvre avant même d'avoir été ratifié et que sur ce sujet « le gouvernement français est un expert de la duplicité ». Rendez-vous a été pris dans quelques mois à Grenoble.

